

PIERRE TARTAKOWSKY,  
président de la LDH

## Au bonneteau des

La séquence politique qui a fait passer la France de Valls 1 à Valls 2 est à la fois pathétique et inquiétante. Pathétique, car le remaniement ministériel s'est fait sous l'égide du « Tina » (« *There is no alternative* ») thatchérien, de sinistre mémoire. Pas d'autre politique possible, cela autorise des gestions d'adjudant pète-sec, et c'est un martial « je ne veux voir qu'une tête » qui a conduit à en couper quelques-unes. Inquiétante, parce que ce chamboule-tout a illustré, jusqu'à la caricature, la réalité démocratique de nos institutions ; on a ainsi vu le Premier ministre exiger de chacun de ses ministres un engagement d'accord « *avec le gouvernement* ». Autrement dit, deux hommes, le Président et son Premier ministre, incarnent à eux seuls « le » gouvernement. Du bonheur d'être gouverné par deux belles intelligences...

### Deux sorties ministérielles, un courant de pensée

Le détricotage de la loi Duflot sur le logement procède du même parti-pris aristocratique. Cette loi, votée par les parlementaires, avait l'heure de déplaire aux professionnels du secteur. Le Premier ministre a immédiatement pris les mesures qui s'imposaient pour leur faire plaisir. Dans ce basculement politique sidéral, comment s'étonner que les affaires et les ragots aient occupé une telle place dans le débat public, et que l'image de la dyarchie exécutive n'en finisse pas de plonger ? D'autant que comme bien souvent, la forme renvoie au fond. Brutal dans ses méthodes, Valls 2 ne l'est pas moins dans ses orientations. Certes, il ne les a pas inventées ; le pacte de responsabilité, le crédit impôt recherche, deux mesures phares qui aboutissent à alimenter la trésorerie des employeurs, relèvent de la responsabilité de François Hollande. Mais Manuel Valls s'est attaché à « faire fort » : sa déclaration d'amour au Medef, plutôt simplette et largement démentie par les faits, selon laquelle « ce qui est bon

pour l'entreprise est bon pour la France », a été encadrée par deux sorties ministérielles dont le contenu, sans nous étonner, ne peut que nous inquiéter.

La première, de François Rebsamen, concerne cette confidence scandalisée selon laquelle il estime normal de contrôler les chômeurs, lesquels, on le sait, sont assez peu travailleurs. On pourrait se contenter de hausser les épaules – il faut vraiment être ignare pour croire une seule seconde que les chômeurs ne seraient pas contrôlés. Mais comme justement M. Rebsamen ne l'est pas, ignare, force est de voir dans le propos un message politique. Lequel nous dit clairement qu'on se prépare à alourdir le contrôle social sur les pauvres, toutes catégories confondues. On savait qu'à défaut de vouloir lutter contre le chômage, les gouvernements de droite préfèrent combattre les chômeurs. On saura que M. Rebsamen s'est rallié à cette logique. La seconde nous vient d'Emmanuel Macron. Dès sa nomination aux Finances, il a défrayé la chronique ; foré à la banque, l'homme nous a été présenté comme la figure même du néolibéralisme. Et ses premières déclarations, liquidant d'un revers de la main les 35 heures, les seuils sociaux et le Code du travail, n'ont rien fait pour démentir le propos. Mais M. Macron est aussi un penseur et sa pensée ne saurait nous laisser indifférents, singulièrement s'agissant de la notion d'égalité. D'évidence, l'homme n'est pas à l'aise avec ce tiers de devise républicaine. La notion lui semble dangereuse de par son caractère absolu. Egalité tout court, diable, et pourquoi pas des droits universels. Il s'attache donc à en préciser le contenu, le sens, la portée, en parlant d'*« égalité des possibles »*. La formule, qu'il emprunte un peu brutalement à l'économiste Eric Maurin, fonctionne sur le mode du jeu de bonneteau : l'égalité n'est jamais là où vous pensiez la trouver. En revanche, les possibles – autrement dit, l'impossible – est toujours présent.



**Chez les républicains de circonstance, l'égalité fonctionne davantage comme un tabou que comme un horizon : on n'y touche pas. Sauf pour égrener l'interminable liste des catégories qui doivent en être exclues...**



## « possibles »...

Ainsi transforme-t-on un principe fondamental d'organisation de la société, un socle du vivre ensemble, en banale variable d'ajustement, aléatoire par essence et par bon sens.

Dans ce cadre, l'égalité des femmes et des hommes reste évidemment un principe indiscutable ; mais celle des carrières et rémunérations s'avère évidemment « moins possible ». Inutile donc de semer des illusions et des désillusions en prétendant qu'on pourrait s'attaquer à cet état de choses. Mieux vaut en prendre son parti, s'armer de patience en attendant que la conjoncture se montre plus favorable. C'est évidemment plus facile lorsqu'on est homme et banquier que femme et chômeuse. Lucide, E. Macron reconnaît d'ailleurs que pour un homme de gauche, c'est difficile à expliquer... Mais il y travaille. Hélas.

### **Une séquence politique pathétique et inquiétante**

Le propos n'est évidemment pas anodin. Il s'inscrit dans un courant de pensée de liquidation des Lumières et de leur héritage, ringards par excellence. Il fait aussi dangereusement écho aux visions « modernisées » de l'extrême droite et de celle que tente l'extrême ; chez ces républicains de circonstance, l'égalité fonctionne davantage comme un tabou que comme un horizon : on n'y touche pas. Sauf pour égrener l'interminable liste des catégories qui doivent en être exclues, pour des raisons morales et impératives, des Roms aux étrangers, des terroristes potentiels aux mauvais parents présumés, sans oublier les mauvais chômeurs, les pauvres paresseux et les nécessiteux peu sérieux... Ainsi se rejoignent, dans une confusion mortifère pour les valeurs de progrès, ceux qui les combattent par conviction et ceux qui préfèrent les oublier par absence de conviction.

François Rebsamen et Emmanuel Macron ne sont pas seulement membres du même gouvernement : ils sont complémentaires,

complices en régression éthique et sociale, l'un soutenant l'autre comme l'inégalité s'appuie sur les bras de la répression. Cette double figure n'annonce que des tempêtes pour les libertés, la démocratie.

Mais, objectera-t-on, faut-il aller si loin, voir en chaque dérapage verbal une catastrophe annoncée, se complaire dans le rôle de Cassandre ? Le pire, certes, n'est jamais fatal.

Mais le projet de loi sur le terrorisme adopté par le Parlement confirme malheureusement ce mélange des genres préoccupant : voilà qu'on nous ressort une loi de circonstance, à vocation prédictive, renforçant une fois de plus les pouvoirs de police sur ceux de la justice, érigent la censure des ordinateurs particuliers en simple routine, assimilant terroristes et surfeurs sur Internet, ouvrant la voie à des traitements d'exception du grand banditisme et à des poursuites contre toute apologie du terrorisme... Ce qui permet, dans la foulée, à son inspirateur d'en appeler, à la tribune de l'Assemblée nationale, à une union sacrée face à l'un des principaux périls qui menace la France... Pathétique et inquiétant, décidément. Dans ce contexte difficile, la LDH ne se détournera pas de son agenda de la défense des droits et des libertés. Il implique une grande vigilance face aux dérives sémantiques et aux politiques marquées du sceau de la droite extrême, il suppose de travailler aux rassemblements nécessaires de toutes celles et ceux qui entendent défendre pied à pied les fondements républicains de l'égalité et de la solidarité; non comme des gadgets compassionnels, mais comme des principes intangibles. ●